

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

travaux

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresses

Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II, 14-15, BE-6000 Charleroi, Code NUTS: BE32B, Contact : Madame Valérie DEJAIFFE. Tél.: +32 71860504. E-mail: valerie.dejaiffe@charleroi.be. Fax: +32 71865665.
Adresse principale : (URL) www.charleroi.be
IGRETEC Organisme d'Assainissement Agrée OAA, BE 201741786, boulevard Mayence, 1, BE-6000 Charleroi, Code NUTS: BE32B. Tél.: +32 71202811. E-mail: OAA-exploitation@igretec.com.
Adresse principale : (URL) <https://www.igretec.com/fr/acteur-public/eau/regimes-dassainissement/>

I.2 Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

I.3 Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : (URL) <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/747/VG/2021>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Bureau d'Etudes communal, BE, 327, chaussée de Lodelinsart, BE-6060 Gilly, Code NUTS: BE, Contact : Madame Valérie DEJAIFFE. Tél.: +32 71860504. E-mail: valerie.dejaiffe@charleroi.be. Fax: +32 71865665.
Adresse principale : (URL) www.charleroi.be

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.

I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

II.1 Étendue du marché

II.1.1 Intitulé

Invitation à présenter une offre - Travaux d'égouttage et d'amélioration de la rue de la Marine à Jumet -
Procédure négociée directe avec publication préalable.
N° de référence: 61020.

II.1.2 Code CPV

45000000: Travaux de construction.

II.1.3 Type de marché

Travaux.

II.1.4 Description succincte

voir II.2.4.

II.1.6 Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots?: Non.

II.2 Description

II.2.3 Lieu d'exécution

Code NUTS: BE32B.
Lieu principal d'exécution: Rue de la Marine à Jumet.

II.2.4 Description des prestations (nature et quantité des travaux)

Commentaire : La voirie, objet des travaux, appartient au réseau IIIa.

les travaux consistent :

- l'égouttage de la rue de la Marine ;
- L'amélioration de la voirie actuelle comprenant la rénovation des trottoirs existants et la création de zones de stationnements.

- l'enlèvement des filets d'eau, l'enlèvement des bordures existantes et des revêtements existants;
- l'exécution des tranchées, déblais, démolition des revêtements existants et de leurs fondations, l'évacuation

des matériaux excédentaires en dehors du chantier en un lieu constitué par une décharge agréée ou un centre de recyclage ;

- l'exécution des coffres et des revêtements des routes, l'aménagement des accotements suivant les indications des plans annexés au cahier spécial des charges;
- les raccordements particuliers et raccordements en attente;
- tous les transports nécessaires et l'évacuation, en dehors des dépendances de la route, des terres excédantes, boues, tous déchets, matériaux et objets quelconques à provenir des démontages, des démolitions et non réutilisables ainsi que leur mise en décharge suivant les prescriptions de la circulaire de la R.W. du 23 février 1995 et/ou l'AGW Terres du 05/07/2018 ;
- l'enlèvement des avaloirs existants;
- la démolition et l'évacuation de l'égout existant et des raccordements particuliers et d'avaloirs
- la fourniture, la pose et le raccordement d'avaloirs neufs;
- la fourniture et la pose de tuyaux d'égouttage neufs;
- le remaniement des revêtements, bordures et filets d'eau des routes débouchant sur la route à améliorer de manière à obtenir un raccordement uniforme entre les revêtements nouveaux et anciens;
- la mise à niveau des trappillons existants, des regards, etc.;
- la réparation de toutes installations endommagées par les travaux;
- le maintien des installations des concessionnaires, y compris les câbles et conduites rencontrés lors des terrassements d'égout et de raccordements particuliers ;
- le maintien des bouches et des bornes d'incendie visibles, accessibles et opérationnelles, ainsi que leur signalisation;
- le maintien des accès aux habitations et aux garages;
- la fourniture par l'entrepreneur des matériaux neufs à mettre en œuvre dans l'entreprise, à moins que le cahier spécial des charges ou le métré ne le précise autrement;
- l'établissement de la signalisation et du marquage routier;
- l'entretien des travaux jusqu'à l'expiration des délais de garantie, toutes fournitures et main-d'œuvre comprises.

II.2.5 **Critères d'attribution**

Prix.

II.2.7 **Durée**

En jours : 120.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.

II.2.10 **Information sur les variantes**

Des variantes seront prises en considération: Non.

II.2.11 **Information sur les options**

Options: Non.

II.2.13 **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1 **Conditions de participation**

III.1.1 **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Tout soumissionnaire qui se trouve dans une situation visée aux articles 67, 69 et 70 de la loi du 17 juin 2016.

III.1.2 **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Le soumissionnaire est tenu d'apporter la preuve qu'il dispose de l'agrément d'entrepreneurs de travaux dans la catégorie C, classe correspondant au montant de l'offre ou à défaut la preuve que l'entrepreneur remplit les conditions d'obtention d'agrément d'entrepreneur dans la catégorie et la classe exigées (selon estimation : classe 3).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. C (travaux routier), classe 3

Agrément requis: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 3.

III.1.3 **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection :

Néant.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux): Agrément requis: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 3.

III.2 **Conditions concernant le marché**

III.2.3 **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure**IV.1 Description****IV.1.1 Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation.

Procédure accélérée, Motivation: Procédure négociée directe avec publication préalable.

IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.2 Renseignements administratifs**IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation****IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français.

IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

Section VI: Renseignements complémentaires**VI.1 Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

VI.3 Informations complémentaires

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering
<https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4 Procédures de recours**VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours**

Conseil d'Etat, Rue de la Science 33, BE-1040 Bruxelles (Etterbeek). Tél.: +32 22349611.

VI.5 Date d'envoi du présent avis

09/11/2021.